

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES
TENUE LE 8 MAI 2018, À L'ÉCOLE DE SAINTE-LUCE, À SAINTE-LUCE.

Présences :

Julie Daoust-Villeneuve	Déléguée de l'école Boijoli
Marilyne Guay	Déléguée du comité EHDAA
Lise Beaulieu	Commissaire parent volet EHDAA
Amélie Lechasseur	Déléguée de l'école de l'Aquarelle
Jacky Malenfant	Déléguée de l'école de la Colombe
Cynthia Charette	Déléguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Maxime Therrien	Délégué de l'école de l'Estran
Sylvain Gagné	Délégué de l'école des Alizés
Christine Desjardins	Déléguée de l'école des Beaux-Séjours
Roger D'Auteuil	Délégué de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Annie Fournier	Déléguée de l'école des Cheminots
Julie Dufour	Substitut de l'école des Merisiers
Dominic Lavoie	Délégué de l'école des Sources
Simon Bouchard	Délégué de l'école du Grand-Pavois
Amélie Pichette	Déléguée de l'école du Havre–Saint-Rosaire
Nathalie Rioux	Déléguée de l'école du Mistral
Véronique Dupuis	Déléguée de l'école du Rocher-D'Auteuil
Éric Lepage	Délégué de l'école Élisabeth-Turgeon
Junior Louis	Délégué de l'école Norjoli
Pierre Pelletier	Délégué de l'école Paul Hubert
Isabel Coulombe	Déléguée de l'école Saint-Jean
Natacha Deschênes	Présidente de l'école des Hauts-Plateaux

Absences :

Julie Barbeau	Déléguée de l'école de la Rose-des-Vents
Marie-Ève Guimond	Déléguée de l'école des Merisiers
Karène Langlois	Déléguée de l'école du Portage
Caroline Lepage	Déléguée de l'école Langevin
Catherine Pelletier	Déléguée de l'école des Hauts-Plateaux

1. OUVERTURE, PRÉSENCE ET MOT DE BIENVENUE (19 H 02)

Le président, M. Sylvain Gagné, procède à l'ouverture de la réunion et déclare qu'il y a quorum.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Sylvain Gagné fait la lecture de l'ordre du jour.

CP-17-18-108R-01

Il est proposé par M. Dominic Lavoie appuyé par M^{me} Julie Dufour d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion avec les modifications suivantes :

- Ajout des points 7.3 Consultation FCPQ, 9.3 Distribution de la pétition dans les écoles et 12.7 Comité d'analyse d'experts
- Retrait des points 6.1, 6.2, 6.3 et 6.5.

Adopté à l'unanimité

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Commentaires de M. Gaël Denetière, parent à l'école de l'Aquarelle, au sujet des récréations dirigées sous le signe de Force 4.

4. VISITE DE L'ÉCOLE

M^{me} Patricia Côté, directrice, et deux députées du parlement étudiant font visiter l'école au comité de parents.

5. PROCÈS-VERBAL DU 10 AVRIL 2018

5.1. Adoption du procès-verbal

CP-17-18-108R-02

Il est proposé par M^{me} Isabel Coulombe appuyé par M^{me} Christine Desjardins d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 avril 2018 avec les modifications suivantes :

- Au point 7 : retirer « *l'équipe jeunesse* »
- Au point 8 à la 5^e puce : remplacer « *sondage* » par « *rapport* »
- Au point 11 : retirer le « *dans* » à la dernière ligne, ainsi que changer « *suggérer* » par « *suggéré* »

Adopté à l'unanimité.

5.2. Suivis

Au point 11 : M. Sylvain Gagné informe les membres que M. Carl Ruest a été mandaté pour répondre aux préoccupations exprimées par les délégués au sujet du transport d'élèves à la suite de l'accident survenu en Saskatchewan. Une directive ainsi que des formulaires ont été développés en 2010 à la suite d'un accident similaire au Nouveau-Brunswick et sont toujours au point. La directive ainsi que les formulaires ont été transmis aux délégués pour leur information.

Les membres suggèrent de demander à M. Carl Ruest de préciser qui exactement prend la décision du départ de l'autobus et combien d'heures maximum sont autorisées par la Commission scolaire.

6. RÉPONSES AUX CONSULTATIONS

6.4. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019

À la recommandation :

Les documents en consultation devraient être présentés en mode suivi de changement pour faciliter l'identification et évaluation des modifications.

La Commission scolaire répond :

Dans la mesure du possible, les documents de consultation seront transmis en indiquant les changements effectués par rapport au document de l'année précédente.

Des membres ont noté qu'à la page 2, le terme « les élèves réguliers et EHDAA » a été remis. De plus, dans l'annexe, la liste des consultations au comité de parents a été retirée.

7. CONSULTATIONS

7.1. Plan d'engagement vers la réussite

CP-17-18-108R-03

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu appuyée par M^{me} Jacky Malenfant de proposer à la Commission scolaire les commentaires qui suivent concernant la consultation sur le *Plan d'engagement vers la réussite*.

Adopté à l'unanimité.

- **Recommandation 1 :**
L'objectif de 2030 est si distant qu'il peut paraître abstrait. La cible intermédiaire de 2022 atténue un peu cette perception, mais nous vous recommandons tout de même d'ajouter des cibles intermédiaires additionnelles.
- **Recommandation 2 :**
Les cibles sont ambitieuses et nécessiteront des efforts concertés et importants pour les atteindre. Nous vous recommandons d'y consacrer des moyens à la mesure de ces ambitions.
- **Recommandation 3 :**
La mobilisation et la collaboration des équipes-écoles et des professionnels seront essentielles dans l'atteinte des cibles. Nous vous recommandons de prévoir des stratégies pour faciliter l'implantation et l'acceptation de toutes nouvelles pratiques ou mesures jugées nécessaires à l'atteinte des cibles.
- **Recommandation 4 :**
L'utilisation d'indicateurs est une pratique qui permettra à la Commission scolaire de mesurer dans quelle mesure les efforts collectifs contribueront à l'atteinte des cibles. La Commission scolaire devrait publier annuellement le résultat de l'ensemble des indicateurs du *Plan d'engagement vers la réussite*. Ceci permettra à tous les acteurs impliqués d'apprécier le résultat des efforts consacrés à la poursuite de ces objectifs.

7.2. Modification du calendrier scolaire 2017-2018

CP-17-18-108R-04

Il est proposé par M. Dominic Lavoie appuyé par M. Junior Louis d'approuver la décision de modification du calendrier scolaire tel que proposé par la direction du Service des ressources éducatives.

Adopté à l'unanimité.

7.3. Consultation FCPQ

CP-17-18-108R-05

Il est proposé par M^{me} Marilyn Guay appuyée par M^{me} Annie Fournier de mandater M^{mes} Isabel Coulombe et Véronique Dupuis pour remplir le sondage de la FCPQ.

Adopté à l'unanimité.

8. TRÉSORERIE

8.1. Autorisation de dépenses pour le Congrès FCPQ

CP-17-18-108R-06

Il est proposé par M. Pierre Pelletier appuyé par M^{me} Cynthia Charette d'autoriser les dépenses suivantes pour participer au congrès de la FCPQ.

- Demande du Mistral pour aider deux membres du conseil d'établissement à payer les frais pour le congrès de la FCPQ pour mesdames Louise Langelier et Anick Michaud pour une somme de 500 \$ (frais d'inscription de 250 \$ par personne).
- M^{me} Ginette Amyot, substitut
- M. Maxime Therrien, délégué

Adopté à l'unanimité.

8.2. Acceptation des dépenses

M. Simon Bouchard, trésorier du comité de parents, présente les opérations au compte depuis la dernière réunion et rappelle que l'on doit utiliser le nouveau formulaire au taux de 0,44 \$ par kilomètre pour les dépenses faites après le 1^{er} avril.

Opérations courantes du comité de parents

Dépôts	0 \$
Dépenses	291,42 \$
Solde au compte au 4 avril :	18 224,55 \$

CP-17-18-108R-07

Il est proposé par M. Junior Louis appuyé par M. Dominic Lavoie d'accepter les dépenses du comité de parents.

Adopté à l'unanimité.

9. PROJET DE NOUVELLE ÉCOLE

9.1. Pétition sur le site de l'Assemblée nationale

M. Sylvain Gagné informe les délégués qu'en collaboration avec le bureau du député Harold LeBel, une pétition a été élaborée pour solliciter l'appui à la construction d'une nouvelle école à Rimouski. La pétition est en ligne sur le site de l'Assemblée nationale depuis le 3 mai et le demeurera jusqu'au 12 juin.

CP-17-18-108R-08

Il est proposé par M^{me} Cynthia Charette appuyé par M^{me} Annie Fournier d'entériner la décision du comité exécutif quant à l'utilisation d'une pétition sur la construction d'une nouvelle école.

Adopté à l'unanimité.

9.2. Inscriptions 2018-2019 et prévisions MÉES

M. Sylvain Gagné présente le tableau préparé par la direction du Service des ressources éducatives contenant les inscriptions dans les écoles de la Commission scolaire pour l'année scolaire 2018-2019 ainsi que les prévisions pour les années 2019-2020 à 2022-2023.

CP-17-18-108R-09

Considérant la recommandation du comité de parents émise lors de la réunion du 1^{er} décembre 2016 à l'effet de recourir à une solution temporaire pour pallier au surplus d'élèves dans l'école du Grand-Pavois plutôt qu'à la révision des quartiers scolaires;

Considérant la décision du conseil des commissaires le 16 janvier 2017 d'aller de l'avant avec une solution temporaire en attendant le résultat des démarches pour obtenir une nouvelle école à Rimouski;

Considérant le fait que les locaux modulaires ne sont qu'une solution temporaire et qui n'ont qu'une viabilité limitée de 4 à 5 ans;

Considérant qu'en raison d'une décision de la direction de la Santé publique, la Commission scolaire des Phares a dû cesser d'offrir des services éducatifs dans l'un de ses bâtiments, l'école du Grand Défi;

Considérant que les inscriptions à l'école Élisabeth-Turgeon pour l'année 2018-2019 de même que les prévisions ministérielles pour les cinq prochaines années indiquent que la capacité d'école est déjà pleinement atteinte et le sera pour l'avenir prévisible ne laissant aucun local pour les spécialités;

Considérant que les écoles de Rimouski ont déjà atteint leur pleine capacité d'accueil et que plusieurs ont aussi perdu des locaux de spécialités;

Considérant que les inscriptions à l'école du Grand-Pavois pour l'année 2018-2019 indiquent un besoin d'au moins une classe additionnelle;

Considérant que les prévisions ministérielles pour l'école du Grand-Pavois pour les années subséquentes de 2019-2020 à 2022-2023 prévoient un besoin à terme de 5 à 6 classes additionnelles;

Considérant le temps nécessaire à la construction d'une nouvelle école;

Il est proposé par M. Éric Lepage et appuyé de M^{me} Julie Daoust-Villeneuve d'informer les parents de la Commission scolaire que le recours à une solution temporaire ne sera plus suffisant pour les augmentations prévues au-delà de l'année scolaire 2018-2019.

Adopté à l'unanimité.

9.3. Distribution de la pétition

M. Sylvain Gagné informe les délégués que la promotion de la pétition se fera principalement sur les médias sociaux. Une promotion de 30 \$ est en cours depuis le 4 mai pour 7 jours et une autre aura lieu dans deux semaines.

M. Sylvain Gagné propose de demander aux conseils d'établissement et directions de toutes les écoles de porter le sondage à l'attention des parents. Une copie papier sera aussi disponible dans les services de garde des deux écoles les plus touchées, soit du Grand-Pavois et Élisabeth-Turgeon.

La pétition sera aussi distribuée aux services de garde et CPE de Rimouski puisque ce sont des parents qui seront impliqués par le manque d'espace futur dans les écoles primaires.

CP-17-18-108R-10

Il est proposé par M^{me} Cynthia Charette appuyé par M^{me} Véronique Dupuis d'acheminer une demande aux écoles d'informer les parents de l'existence de la pétition afin de leur permettre d'appuyer la démarche de la Commission scolaire d'obtenir l'autorisation de construire une nouvelle école.

Adopté à l'unanimité.

10. OPP ET CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Certains délégués rapportent des nouvelles de leur école :

- M^{me} Amélie Lechasseur, membre, et M. Gaël Dennetière, parent, de l'école de l'Aquarelle informent les membres :

Avec le matériel reçu pour Force 4 à l'école, la direction et un des enseignants d'éducation physique ont monté un projet de "récréations organisées".

La majorité des jeunes aiment cette initiative et les enseignants ont moins de problèmes après les récréations. Toutefois, certains enfants sont aussi malheureux, car ils ne voient plus leurs amis des autres classes sauf à l'entrée le matin et le midi. Plusieurs parents se sont plaints à la direction.

Un constat avec des ajustements pour la suite du projet devait être présenté à la dernière rencontre du conseil d'établissement où il y avait 6 parents.

Le conseil d'établissement est en attente de la rencontre prévue la semaine prochaine.

Les parents qui se sont plaints n'ont pas l'impression que la direction va prendre en compte leurs commentaires (ne se sentent pas écoutés) et ils préparent les prochaines actions si l'école décide de continuer avec des activités obligatoires durant les récréations.

Autre point remis à la prochaine rencontre.

11. BILAN ET DISCUSSION SUR L'ANNÉE 2017-2018

Remis à la prochaine rencontre.

12. INFORMATIONS

12.1. Présidence

M. Sylvain Gagné informe les délégués qu'il a reçu plusieurs documents de la part de la Commission scolaire :

- Dotation des ressources humaines
- Division du territoire de la Commission scolaire des Phares en circonscriptions électorales
- Divulgarion d'actes répréhensibles à l'égard de la CS

M. Sylvain Gagné a aussi reçu une résolution pour l'action collective de la part du comité de parents de la Commission scolaire des Bois-Francs.

12.2. Conseil des commissaires

M^{me} Lise Beaulieu a participé aux rencontres du comité plénier les 23 et 30 avril et du conseil des commissaires le 23 avril 2018. Elle rapporte les principaux sujets discutés :

- Présence de parents inquiets quant au déroulement des consultations sur le PÉI.
- Retour de consultation et adoption : **Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2018-2019** (Élèves HDAA est écrit à nouveau et le rôle du comité de parents est enlevé).
- Entente pour l'utilisation des locaux de l'aréna de Mont-Joli.
- Entente pour l'utilisation des locaux-école Lavoie et municipalité St-Eugène.
- Demande du Club des 50 ans et plus de St-Yves (installation par le Club des 50 ans et plus d'une prise d'eau pour les jardins communautaires).
- Modification du **calendrier scolaire 2017-2018** (en raison des tempêtes, le 11 juin devrait être une journée régulière d'école et donc ce ne serait plus une journée pédagogique - processus en cours de consultation).
- **Règles budgétaires du Ministère 2018-2019** (en consultation-27 avril).
- Présentation de certaines modifications visant à préciser certains énoncés des **Règles de répartition des allocations de fonctionnement et d'investissement 2018-2019**. M^{me} Lise Beaulieu a demandé que soit bonifiée l'allocation au CSSEHDAA qui est depuis plusieurs années de 1 500 \$. Il a été suggéré de voir avec le comité de parents les règles entourent le fonds commun.
- Présentation du **budget préliminaire pour les projets d'immobilisation 2018-2019** (Maintien et transformation).
- Présentation des **Plans d'effectifs du personnel de soutien du secteur général**.
- Présentation du **CIA Mistral** : agence de presse à l'école du Mistral.

M. Pierre Pelletier complète certaines informations.

12.3. Comité consultatif EHDAA

M^{me} Marilyne Guay informe les délégués que la prochaine réunion aura lieu le 9 mai. M^{me} Lise Beaulieu ajoute que M^{me} Karen Larocque sera la conférencière lors de l'assemblée générale de comité EHDAA le 4 octobre prochain.

12.4. FCPQ

M^{me} Isabel Coulombe informe les délégués des sujets abordés lors du conseil général du 21 avril.

12.5. Comité de transport

M^{me} Cynthia Charette informe les délégués qu'il n'y a pas eu de réunion du comité de transport.

12.6. Comité de suivi LHPS

M^{me} Nathalie Rioux informe les membres des sujets couverts lors de la première réunion du comité le 11 avril 2018 :

- Composition du comité et présentation des membres;
- Élaboration du mandat de ce comité (pas un comité décisionnel, plutôt une occasion unique de rallier la politique, l'administratif et une ligne de communication entre nous tous);
- Échange d'informations ainsi que l'évolution du dossier en général depuis le conseil des commissaires du 15 janvier dernier;
- Présentation du modèle d'organisation de la LHPS dans les 3 milieux (3 écoles);

- Diffusion de l'information : divers communiqués évolutifs pour informer la population de l'avancement du dossier (rencontre du comité, succès, nombre de joueurs inscrits, nombre d'équipes, noms des équipes, etc.);
- Autres sujets : accueil de l'AGA de la ligue LHPS le 10 mai.

M^{me} Rioux ajoute qu'un premier communiqué de presse a été publié le 25 avril avec le résultat des inscriptions pour l'année prochaine. Prochaine rencontre, le 6 juin 2018.

12.7. Comité d'analyse d'experts

M^{me} Lise Beaulieu informe les délégués des sujets abordés lors de la première réunion le 2 mai dernier.

Le comité est composé de parents, d'une représentante du secteur de la santé et d'une représentante de la Commission scolaire. Malgré l'absence de la Commission scolaire, les membres ont défini le mandat du comité et le processus de travail. Essentiellement, les membres souhaitent faire ressortir certaines orientations de ces rapports d'experts pour soumettre à la Commission scolaire des recommandations, des commentaires et des questionnements. Le résultat des travaux serait soumis pour validation au comité consultation des services aux élèves handicapés (CSHEDAA) pour ensuite être déposé au comité de parents. Le comité de parents pourra alors déposer l'avis à la Commission scolaire.

La prochaine rencontre est prévue le 5 juin prochain.

13. DIVERS

14. ÉVALUATION DE LA RÉUNION

Les participants ont bien apprécié la rencontre, particulièrement la visite de l'école.

15. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine réunion du comité de parents se tiendra le mardi 12 juin 2018 à 19 h au centre administratif à Rimouski.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-17-18-108R-11

Il est proposé par M. Éric Lepage appuyé de M. Roger D'Auteuil de procéder à la levée de l'assemblée à 22 h 17.

Adopté à l'unanimité.

Sylvain Gagné
Président
Comité de parents 2017-2018

Julie Daoust-Villeneuve
Secrétaire
Comité de parents 2017-2018